



AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO

CLASSE 2

N° du dossier So-Sch-02-2024

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestres et Échevins informe le public que le

Restaurant Lo Scigno

vient de demander l'autorisation relative à l'exploitation d'un restaurant à 10, rue Jean Anen L-4413 Soleuvre

La demande et les plans sont déposés au Service de la Sécurité et de la Santé au Travail de la Commune de Sanem et y pourront être consultés **sur rendez-vous** par tous les intéressés pendant la période **du 26 novembre 2024 au 11 décembre 2024 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.**

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la commune de SANEM à BELVAUX dans le délai indiqué.

Un délégué du bourgmestre entendra tous les intéressés qui se présenteront le **vendredi, 13 décembre 2024 de 10.30 à 11.30 heures** au Service Technique de la Commune de Sanem à BELVAUX.

Belvaux/Sanem, le 26 novembre 2024

Pour le Collège des bourgmestres et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène
Manon Greven

